Publié le 13 octobre 2009

Label Discerno : Trois Sem françaises récompensées !

La Sogaris (94), la Setomip (31) et la Sic (Nouvelle-Calédonie) recevront le 26 octobre prochain le label européen Discerno pour leurs actions en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Alors que la prise en compte des enjeux de développement durable devient un passage obligé pour l'ensemble des acteurs économiques, le Centre européen des entreprises à participation publique a lancé en 2008 un label baptisé Discerno, visant à récompenser la responsabilité sociale et environnementale des entreprises publiques. Cette année, trois sociétés d'économie mixte françaises la Sogaris (94), la Setomip (31) et la Sic (Nouvelle-Calédonie) ont obtenu le label en reconnaissance de leur action exemplaire en la matière.La Sic, qui gère 8 000 logements sociaux en Nouvelle-Calédonie, s'est distinguée misant sur la qualité environnementale de ses bâtiments. L'entreprise a par ailleurs introduit le tri sélectif des déchets sur l'ensemble de son parc et travaille à réduire les consommations énergétiques de ses locataires par la mise en place de chauffe-eaux solaires et d'éclairages basse consommation. « L'obtention du label Discerno permet de donner une meilleure visibilité à nos actions », explique Thierry Cornaille, son directeur général.Toujours dans le domaine du logement, la Setomip, Sem d'aménagement de l'agglomération toulousaine a créé des îlots expérimentaux proposant des appartements à des prix inférieurs de 20 % au prix du marché et affichant une efficacité énergétique de 20 % supérieure à la législation. Pour son directeur général, Jacques Durand, « le label Discerno est une reconnaissance d'un savoir faire développé sur le long terme en prenant en compte les enjeux environnementaux et sociaux de nos opérations ». Afin de continuer dans cette dynamique, la société a lancé cet été les travaux du futur éco-quartier de Vidailhan.Enfin, la Sogaris, spécialisée dans la gestion de plateformes de distribution de marchandises est récompensée pour son travail sur l'amélioration de la logistique en milieu urbain. Afin de mieux intégrer sa plateforme de Rungis, dans la ville qui l'entoure, l'entrée a été réaménagée en place parallèlement à la création d'une liaison de tramway. La société envisage désormais de substituer le tram-train au transport de marchandises par camion. Comme Thierry Cornaille, Christophe Ripert, chargé de mission à la Sogaris, voit dans le label Discerno un gage de visibilité pour « diffuser les bonnes pratiques ».Les trois sociétés recevront officiellement le label le 26 octobre prochain à Bruxelles, à l'occasion de la 12e Conférence européenne des entreprises publiques locales.